



COMMUNE DE CASTILLON-DU-GARD

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Portant sur le projet de révision générale du Plan Local d'Urbanisme de CASTILLON-DU-GARD

Il sera procédé à une enquête publique sur le projet de révision du Plan Local d'Urbanisme de la commune de CASTILLON-DU-GARD.

L'enquête est ouverte pour une durée de 32,5 jours à compter du 25/09/2023 à 8h00 au 27/10/2023 à 12h00.

Monsieur Michel HOCEDEZ, Professeur de sciences dans l'Education Nationale, retraité, a été désigné en qualité de commissaire enquêteur et Monsieur Etienne TARDIOU, en qualité de commissaire enquêteur suppléant.

Le dossier d'enquête ainsi qu'un registre d'enquête à feuilles non mobiles, côté et paraphé par le commissaire enquêteur seront déposés et consultables, pendant toute la durée de l'enquête à la mairie de CASTILLON-DU-GARD, aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie de CASTILLON-DU-GARD, soit du lundi au vendredi 8h00-12h00, hors jours fériés

L'ensemble du dossier d'enquête publique pourra également être consulté en mairie de CASTILLON-DU-GARD pendant la durée de l'enquête aux mêmes dates et horaires.

Pendant la durée de l'enquête publique, un site internet comportant un registre dématérialisé sécurisé auquel le public peut transmettre ses observations et propositions directement est ouvert à l'adresse suivante :

<https://www.democratie-active.fr/plu-castillondugard-web/>

Toutes observations pourront être formulées et transmises pendant la durée de l'enquête selon les modalités suivantes :

- Par voie postale à l'adresse suivante :
Monsieur Michel HOCEDEZ – Commissaire enquêteur
Hôtel de ville, 11 Place du 08 Mai 1945, 30 210 CASTILLON-DU-GARD
- Par voie écrite ou orale lors des permanences tenues par le commissaire enquêteur
- Par courrier électronique sur le registre dématérialisé sécurisé à l'adresse suivante :
<https://www.democratie-active.fr/plu-castillondugard-web/> ou plu-castillondugard@democratie-active.fr
- Les observations doivent être dans les mains du commissaire enquêteur le 27/10/2023 avant 12h00, quel que soit le mode de transmission.

Le commissaire enquêteur recevra le public en mairie :

- Le 25/09/2023 de 8h00 à 12h00
- Le 04/10/2023 de 9h00 à 12h00
- Le 14/10/2023 de 9h00 à 12h00
- Le 27/10/2023 de 9h00 à 12h00

Une copie du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur sera adressée à Madame la Préfète du Gard ainsi qu'au Président du Tribunal Administratif de Nîmes. Le public pourra consulter ce rapport et ces conclusions à la mairie de CASTILLON-DU-GARD aux jours et heures habituels d'ouverture et à la Préfecture du Gard aux jours et heures habituels d'ouverture pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête.

A l'issue de l'enquête, le projet de révision générale du PLU, éventuellement modifié, pour tenir compte de remarques et observations formulées lors de l'enquête publique et de l'avis du commissaire enquêteur, sera soumis pour approbation au Conseil Municipal de CASTILLON-DU-GARD.